M. Graham paraît surtout fâché de certaines observations qui iraient à attaquer sa véracité ; les rapporteurs, paraît-il, seraient les seuls coupables. Ainsi il n'aurait point dit qu'il n'y avait point du tout d'examen sur l'arithmétique ; mais que cet examen était insuffisant. La critique ainsi amendée est encore susceptible de discussion ; et il y a des gens qui prétendent qu'un candidat qui peut résoudre n'importe quel problème sur les fractions et sur la règle d'intérêt, doit savoir les quatre premières règles de l'arithmétique. De plus, les programmes n'ont pour objet que de prescrire un *minimum* d'examen.

M. Graham n'aurait pas dit non plus que le Surintendant lui avait donné pour raison de la diminution de la subvention du collége de Richmond celle qu'il a indiquée ; mais il aurait tenu cette explication de quelqu'un des officiers du Bureau. Dans ce cas, il n'aurait pas dû en faire un sujet d'attaque, puisque quelques jours plus tard, il recevait une réponse à sa lettre officielle, qui lui donnait la véritable raison.

Nous aimerions aussi savoir où, et quand, le Surintendant actuel a pris le titre de Ministre de l'Instruction publique, comme M. Graham l'affirme dans ses lettres.

Enfin comme échantillon de l'espèce de choses dont ses dix-huit colonnes sont remplies, nous mentionnerons seulement le reproche qu'il fait au département, de ce qu'il n'y a qu'une seule institution protestante parmi les *Académies de filles*. La raison est toute simple, c'est qu'il ne se fait point de demande de cette nature ; les Académies protestantes étant presque toutes *mixtes*. Les catholiques auraient autant de raisons de se plaindre de ce qu'il n'y a point d'Université catholique dans la liste des Universités ; l'Université Laval n'ayant jamais fait de demande.

Du reste, M. le Principal Graham a dû se convaincre de la vérité d'un proverbe qui n'a rien d'apocryphe ; c'est que nul n'est prophète en son pays. Le journal de sa localité, le *Richmond Guardian*, a répondu à ses lettres avec beaucoup plus de sévérité que nous ne voudrions le faire nous-même. Nous traduisons le passage suivant pour l'édification de nos lecteurs :

" Nous publions aujourd'hui une lettre de M. le Principal Graham. Nous regrettons de ne pouvoir publier en même temps les extraits de la réponse de M. Chauveau auxquels il est fait allusion. Cette réponse nous a fait l'effet dans le temps, d'une production complète, épuisant le sujet et vraiment écrasante ; et la persévérance que mettent ses adversaires à continuer l'agitation, montre seulement à quel degré d'obstination les hommes s'attachent à des luttes qui n'ont aucune raison d'être. Nous n'avons point l'ombre de sympathie pour beaucoup de ce qui a été dit contre la loi des écoles, et contre son administration par M. Chauveau ; et nous sommes d'avis que les objections auxquelles on a donné tant d'importance dans les discours et les lettres qui ont été publiés dernièrement, n'obtiendront point l'approbation de ceux qui ont une connaissance pratique de la loi des écoles ; ce sont, la plupart pour des querelles en dehors du sujet, comme celles que contient la lettre de M. Graham. Que le système soit imparfait, même en quelques points essentiels ; c'est ce que nous admettons, mais nous regretterions tout changement radical et nous croyons que le besoin ne s'en fait aucunement sentir ; nous nions de plus qu'il y ait eu la moindre partialité ni dans la loi actuelle, ni dans la manière dont M. Chauveau l'a administrée. Jusqu'ici, l'agitation quoiqu'ayant fait beaucoup de fumée, n'a point jeté un seul rayon de lumière sur ce sujet difficile."

Vingt-quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier,

TENUE LE 14 D'OCTOBRE 1864 ET LE 29 DE JANVIER 1865.

Furent présents : l'hon. Surintendant de l'Instruction Publique, M. le Principal de l'école normale Jacques-Cartier, MM. les Inspecteurs d'école Valade et Caron, MM. U. E. Archambault, président ; J. E. Paradis, vice-président ; J. O. Cassegrain, secrétaire ; G. T. Dostaler, M. Emard, O. Caron, A. Dalpé, F. X. Hétu, conseillers ; O. Coutu, A. Chênevert, A. Malette, F. Desrosiers, H. Bellerose, D. Brodeur, H. Pesant, N. St. André, F. Gauvreau, P. P. Anger, A. Buteau, N. Gervais, E. Simays et MM. les Elèves de l'école normale.

A 9 heures eut lieu l'ouverture des séances, et le compte-rendu de la dernière conférence ayant été lu, fut unanimement adopté.

M. J. O. Cassegrain fit ensuite une lecture sur *l'intuition*.

Puis M. le Président soumit le sujet de discussion suivant : " Quelles sont les différentes branches qu'il convient d'enseigner dans les écoles élémentaires et les écoles modèles, et jusqu'à quel point doit-on en pousser l'étude."

M. l'abbé Verreau, à la prière de M. le Président, ouvrit la discussion en exposant les différentes opinions des écrivains pédagogiques.

M. l'Inspecteur Caron fut d'avis que l'on doit enseigner dans les écoles élémentaires la Lecture, l'Ecriture, le Catéchisme, les éléments de l'Arithmétique, les éléments de la Grammaire et même la syntaxe, surtout dans les localités où il n'y a pas d'école modèle ; mais que l'étude de ces différentes branches est avant tout déterminée par les besoins de la masse des élèves, et par le temps pendant lequel ils fréquentent les écoles.

M. Emard se prononça contre le *trop grand nombre* de matières qui sont enseignées dans les écoles. Il fit voir qu'elles sont une source d'embarras pour l'Instituteur et de dégoûts pour les élèves, et que souvent on enseigne des matières inutiles, tandis qu'on en néglige d'autres d'une importance réelle. Il dit aussi que l'enseignement de l'agriculture, sans cependant y consacrer beaucoup de temps, est très-nécessaire ; et que l'étude de la langue anglaise ne doit pas être négligée, surtout dans ce pays où il est extrêmement avantageux de pouvoir parler à la fois l'anglais et le français.

M. Simays dit que les inconvénients auxquels fait allusion M. Emard, existent réellement. Il appuya sur l'étude du *dessin linéaire*, et fit remarquer que la connaissance de cette branche est indispensable dans les arts. Il ajouta que l'enseignement en est très-facile, et qu'on peut l'enseigner sous forme de recréations.

M. Archambault s'excusa de prendre part à la discussion, et insista fortement sur la nécessité de déterminer un *cours d'études* que l'Instituteur ne pourrait outrepasser. Il fit voir que ce dernier, au moyen de ce plan, saurait à quoi s'en tenir et ne se verrait plus exposé aux reproches injustes de certains commissaires d'écoles.

L'Hon. Surintendant parla ensuite et indiqua quelques moyens propres à concilier les différentes opinions sur ce sujet. Il conseilla de distribuer les matières qui doivent être enseignées en deux catégories : *les matières obligatoires* et *les matières facultatives*. Les matières *obligatoires* seraient la Lecture, l'Ecriture, le Catéchisme, l'Arithmétique, les éléments de la Grammaire et quelques notions de Géographie ; les matières *facultatives*, la Lecture raisonnée, l'Histoire, la Tenue des Livres, les premiers principes de l'Agriculture. Il recommanda de plus l'introduction des *leçons de choses* dans les écoles, parce qu'elles ont pour avantage immédiat de créer de la variété, et de rendre les classes à la fois agréables et instructives.

Après que chacun eut exprimé son opinion sur cette question,